



SOCIETE DES AMIS DES ARTS DE ROANNE
<http://amisdesarts-roanne.over-blog.com>
Association LOI DE 1901 Fondée en 1912
Siège social : La Turne à Mignen
56 rue Diderot 42300 Roanne

Le 10 fevrier 2024, les membres de l'Association LES AMIS DES ARTS se sont réunis en assemblée générale ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale par notre secrétaire André Saunier.
- Rapport moral par le président
- Lecture du rapport d'activités générales par André Saunier

Rapport d'activité des sections :

- sculpture: André Saunier
- Modelage : Jean Louis Robellet
- aquarelle : Georges Prévôt
- peintres et modèle vivant : Nicole Malaval
- gravure : Michel Pillon et Karine Menut – Maryse Quenet et Monique Romieu

- Rapport financier par notre trésorière Michèle Doitrand
- Rapport des vérifications aux comptes par Jacqueline Le Page et Paul Torta
- Perspective d'avenir Nathalie Bourezak

- Budget prévisionnel Michèle Doitrand
- La cotisation pour l'année 2024 est de 50€ et vote de la cotisation pour 2025
- Élection du conseil d'administration
- Rappel des sortants :

Jean-Louis Robellet régisseur adjoint
Me Michelle Doitrand trésorière
Me Nathalie Bourezak Présidente

- Appel de candidatures
- Réélection des 2 commissaires aux comptes
- Réélection des 2 membres du conseil de discipline

Il a été établi une feuille d'émargement annexée au présent procès verbal.
La moitié des adhérents étant présents ou représentés l'assemblée peut valablement délibérer conformément aux statuts.

Après lecture du procès verbal de l'assemblée générale de 2023 par le secrétaire André Saunier, l'assemblée générale a adopté le procès verbal à l'unanimité.

Il a été fait ensuite lecture des différents rapports :
Rapport moral par la Présidente,
Rapport financier par la Trésorière,
Rapport d'activités par le Secrétaire André Saunier
Rapport par les Vérificateurs aux comptes

Lors du débat qui a suivi, il a été souligné l'importance d'une participation des responsables d'atelier à la vie de l'association.

Il a été rappelé également les perspectives pour 2024
Exposition de printemps à la maison des métiers d'art : du 30 Mars au 7 Avril
Invitée d'honneur: Karine Menut

101eme salon d'automne : du 16 au 24 Novembre

Le montant de la cotisation proposée pour 2024 devrait être, compte tenu de l'augmentation des charges, en particulier celle de l'électricité, réévaluée. Les membres préconisent une cotisation annuelle à soixante euros.

Après la clôture des débats, la Présidente a mis aux voix les questions suivantes conformément à l'ordre du jour

RESOLUTIONS ADOPTÉES

Première résolution

Après avoir entendu la lecture des différents rapports, l'assemblée générale les approuve et donne quitus, à l'unanimité, de leur gestion aux membres du bureau et aux administrateurs.

Deuxième résolution

Sont nommés à l'unanimité en qualité d'administrateur :

Josette Brunon cooptée en cours d'année

Angele Grivot

Katie Dussert

Troisième résolution :

Afin d'étoffer le conseil d'administration, de resserrer les liens avec les adhérents, l'assemblée générale décide à l'unanimité que les responsables d'atelier seront invités ponctuellement à participer, avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'Administration.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale décide à l'unanimité

- de réélire pour un an les deux commissaires aux comptes :

Paul Torta, Jacqueline Le Page qui acceptent

- de réélire pour un an les deux membres composant le conseil de discipline :

Michel Braillon et Jane Coppere qui acceptent

Cinquième résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide à l'unanimité de fixer la cotisation annuelle à 60 Euros pour 2025.

L'assemblée générale se poursuit par la prise de parole de Mme Dana Burnichon, représentant la Mairie de Roanne

Elle nous encourage à nous rapprocher des services de la vie associative pour faire une demande de subvention et de monter un projet associatif

Il est ensuite procéder aux remerciements aux membres sortants du conseil d'administration

Prochaine réunion du CA : vendredi 16 Février 17h

L'ordre du jour étant épuisé. et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 11 h 30

Nous clôturons par le verre de l'amitié.